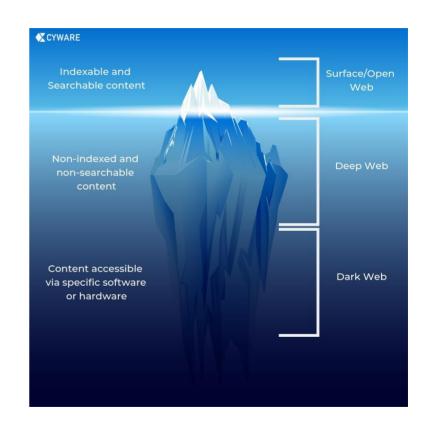
Derrière le web de surface

Surface, profond, sombre

- Web Surfacique
 - indexé
- Web profond
 - Non indexé
- Web sombre
 - Réseau superposé
 - Crypté (anonymat)
- Iceberg 50x
- Réalité: 500x



Internet ≠ Web surfacique

- Web :
 - Architecture client-serveur
- Pair-à-pair (peer-to-peer)
 - Chaque nœud est à la fois client et serveur
- Messagerie instantanée
- Mails
- VoIP (Voix sur IP : téléphonie via Internet)

Web profond ≠ Internet

- Non indexé par les moteurs de recherche
- Utilise Internet
- Totalement légal







Web profond ≠ Darknet(s)

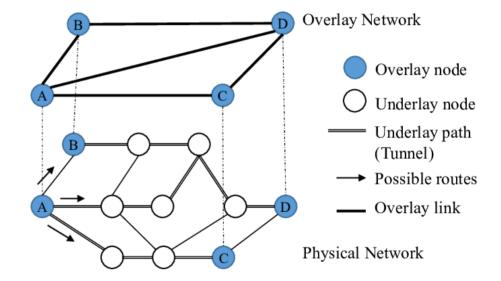


Web sombre ≠ Darknet(s)

Même analogie que Web surfacique et Internet

Réseau superposé

- Utilise un réseau existant
- Internet
- Fourni un nouveau service
- Inconnu du réseau primaire

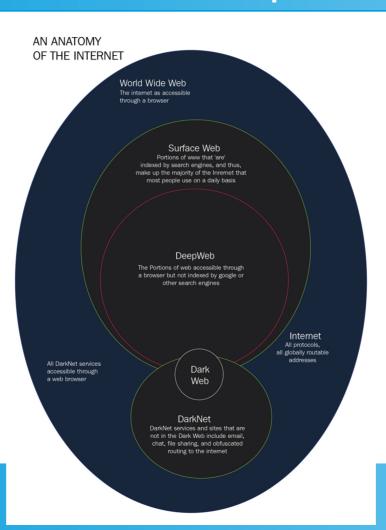


Darknet(s)

- Réseau superposé
- Chaque nœud est un client (et/ou serveur) du réseau sombre
- ANONYMAT
 - Cryptographie
 - VPN
- Légal

- Exemples de darknets :
 - Tor
 - Freenet
 - I2P
 - GNUnet
 - Zeronet
 - Retroshare
 - Etc...

Anatomie complète



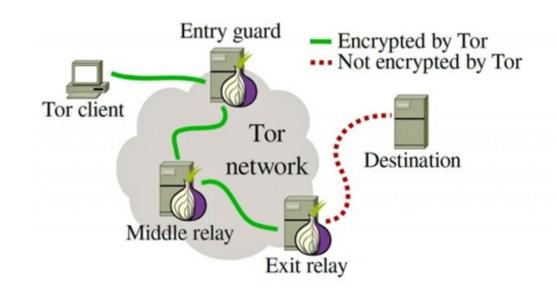
Anonymat – Confidentialité

- Protection vie privée
- Pas de traces
- Pas de filtres
- Sécurité
 - Actuelle
 - Future



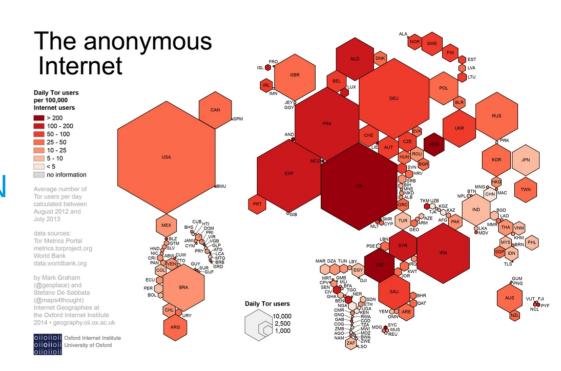
Un exemple: TOR (The Onion Router)

- Réseau superposé à Internet
 - Tor network
- Anonymat
 - Cryptographie asymétrique
 - Cryptographie symétrique
 - Géolocalisation (VPN)
- Architecture «en oignons»
 - Chaque «saut» est crypté



Avantages

- Traçage impossible
- Confidentialité
- Protection de la vie privée
- Tous les avantages d'un VPN
- Sites officiels permettent de contourner la censure (ex : Washington Post, Facebook, wikipedia,...)



Inconvénients

Lent

- «par design»
- Sauts entre nœuds
- Calculs cryptographiques



Services dans les darknets

- Anonymat + confidentialité
- Sites «.onion»
 - Font partie du réseau superposé
 - Existent sur une machine du réseau support (Internet)
- Certains proposent des services illégaux



En Suisse, il est illégal (notamment) de :

- Acheter des armes sans permis de détention (ou de port) et non répertoriées
- Acheter des stupéfiants
- Acheter des médicaments sur liste Swissmedic
- Consulter, détenir, produire des contenus de pornographie interdite (voir CP)

- Engager un tueur à gage
- Utiliser, fournir, voler des numéros de cartes de crédit
- Utiliser, fournir, voler des données privées
- Etc...
- Etc...
- Etc..

Deux dernières questions ...

- Le vendeur et l'acheteur sont anonymes, comment l'acheteur peut payer un service ou un produit illégal au vendeur ?
- L'acheteur et le vendeur sont anonyme, comment le vendeur vat-il acheminer le service ou le produit vers l'acheteur ?

Sources

- Daniel Hallot, Le Darknet, mémoire de master 2 professionnel, Université de la Sorbonne, 2018
- Swissmedic
- Code Pénal Suisse
- Fedpol